

« Charte » Plateforme Annonce Handicap (P.A.H.)

La Plateforme Annonce Handicap (P.A.H.) vise l'amélioration du soutien aux parents autour de l'annonce de handicap.

- Par « Parents » s'entend toutes personnes ayant une responsabilité civile et éducative vis-à-vis d'un enfant, adolescent ou adulte, ainsi que ses proches et la fratrie.
- Par « autour », s'entend une prise en compte globale de la problématique : que ce soit le diagnostic anténatal, postnatal, tardif ou même l'absence de celui-ci.

La plateforme est constituée de personnes agissant en leur nom ou représentant une association, un groupement, une institution, un service, une administration,

Les membres de la plateforme adhèrent à ses objectifs et ont pris connaissance des travaux de celle-ci, exposés dans les actes du séminaire du 8 mars 2008 et résumés dans le texte « Synthèse, conclusions et perspectives » page 55 à 57.

Les membres de la plateforme (personnes physique ou représentant moral) sont invités, dans la mesure de leur disponibilité, à participer aux groupes de travail, à apporter leurs suggestions et informations qui pourraient enrichir la réflexion.

Les personnes morales adhérant à la plateforme sont invitées à informer leurs membres de leur adhésion et à leur faire écho de ses travaux et de ses recommandations. Qu'ils participent ou non à ces groupes, ils seront régulièrement tenus au courant de l'avancement des travaux.

Les membres de la plateforme seront appelés à confirmer leur adhésion s'ils approuvent les résultats de ses travaux et à en soutenir les recommandations.

Ils peuvent faire part à tout moment de leur décision de quitter la plateforme. Auquel cas leur nom sera retiré des documents réalisés après leur retrait.

Pour soutenir la Plateforme, en votre nom personnel ou celle de votre association, merci de nous envoyer un courriel officiel à l'adresse bureaupah@hotmail.com

Les membres du bureau de la Plateforme Annonce Handicap sont :

Cinzia Agoni Tolfo (*Inforautisme asbl – modératrice Groupe de travail 3*), Albert Baiwir (*AWIPH – modérateur Gr. 2*), Michèle Beckers (*Fondation Lou – rapporteuse Gr. 3*), Luc Boland (*Administrateur de la Fondation Lou – modérateur Gr. 1*), Marie-Claire Castermans (*Logopède SAPHaM – modératrice Gr. 4*), Maud Charlier (*Licenciée en psychologie- responsable psychopédagogique SAPHaM - rapporteuse Gr. 2*), Françoise Mombeek, (*Assistante sociale – Directrice Ré Ci – rapporteuse Gr. 4*), Karima Razzouk (*APEPAasbl – rapporteuse Gr. 1*), Marilyne Vincent (*APEPA asbl – rapporteuse Gr. 1*).

Adresse de Contact : Luc Boland (secrétaire du bureau)

C/o Fondation Lou, rue des Trois Tilleuls, 57 - 1170 Bruxelles - tel. : 32/476/66 76 13